

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 366

Artikel: Correspondance : à propos des élections fédérales

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lorsqu'il s'est agi de la participation à la Saffa pour donner une idée du travail de la femme dans l'Eglise, c'est encore aux conseillères qu'on s'est adressé.

Le Consistoire a fait appel à des femmes pour quelques-unes de ses Commissions, par exemple celle des diaconesses, de la musique sacrée, des cultes, de la gestion de l'Eglise, la Commission sociale, Commissions dans lesquelles elles collaborent avec leurs collègues masculins.

Quant aux délibérations mêmes des Conseils, nos conseillères trouvent en général qu'elles restent trop administratives; elles voudraient que des questions d'ordre spirituel, moral et social y fussent plus souvent discutées. Peut-être, lorsqu'elles seront plus nombreuses, leur influence se fera-t-elle sentir dans ce domaine aussi. Quoi qu'il en soit, leur activité au sein des Conseils n'est pas inutile, et elles sont heureuses et fières de pouvoir contribuer dans une faible mesure à la vitalité de leur Eglise.

Nous avons aussi senti le besoin, ayant le même idéal et poursuivant les mêmes buts, d'avoir parfois des réunions de conseillères, afin de prendre davantage conscience de nos responsabilités, de chercher ensemble les progrès à accomplir et de nous stimuler mutuellement, mais elles n'ont rien de régulier. Voici quelques-unes des sujets qui ont motivé nos réunions: *Discussion des rapports présentés en assemblée générale des Conseils* (il est bon pour nous d'avoir de ces discussions dans un petit cercle pour nous habiller à prendre ensuite la parole dans de plus grandes réunions, et vaincre la timidité qui nous paralyse encore trop souvent); *Comment faire connaître et aimer la Bible à la jeunesse*, tel était le sujet d'une autre réunion; puis: *Les réceptions de catéchumènes*; *Les œuvres de paroisse pour les jeunes*; etc.

En 1928, peu avant la votation sur le pastoral féminin, nouvelle réunion, dont le sujet: *La femme peut-elle être pasteur?* fut introduit par Mme Bard, candidate en théologie. La création d'une Commission féminine pour répandre dans le public l'idée du pastoral féminin fut appuyée.

Notre dernière réunion eut lieu en vue de la revi d'un article constitutionnel de l'Eglise, révision qui, si elle est acceptée, nous permettrait d'avoir accès au Consistoire. Les premières démarches tentées ont été favorables, mais il nous faudra probablement travailler beaucoup et patienter longtemps pour que l'idée fasse son chemin et aboutisse, mais nous avons confiance.

... C'est en souhaitant de tout cœur que d'autres femmes dans d'autres cantons puissent bientôt mettre au service de l'Eglise tous leurs talents et toutes les ressources de leurs âmes, que je termine par les belles paroles de l'apôtre: « Il nous faut tous être ouvriers avec Dieu. »

EMMA BURKHARDT.

Ce qu'apportera la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants

(Prestations d'assurés et suppléments sociaux)

Rente de vieillesse par personne . . . Fr. 600
Rente de vieillesse par couple 1200
Rente annuelle de veuve 450
Allocation unique à une veuve de moins de 40 ans 1500
Allocation unique à une veuve de 30 à 49 ans de fr. 1650 à 3000

Divers

Bulletin du Bureau international d'éducation. (Trimestriel, en français et en anglais; fascicules de 40 pages.) Abonnement: 5 fr. Genève, 44, rue des Maréchaux.

Nous recommandons vivement ce Bulletin à tous ceux de nos lecteurs que les questions d'éducation et d'enseignement intéressent. Les documents et études du Bureau y sont présentés succinctement. Nous y apprenons, par exemple, comment tel pays envisage l'enseignement moral, comment tel autre organise l'école rurale pour lutter contre l'abandon des campagnes, combien dans un troisième le théâtre des marionnettes est populaire et employé même à l'enseignement de l'hygiène morale et sociale. Des études comparées, portant sur les méthodes et les conditions psychologiques des différents pays, sont du plus haut intérêt. L'annonce de Congrès et bibliographie complètent chaque fascicule.

A. DE M.

COMTESSE DE DOMPIERRE: *Amor, Roma*, 1 vol. Paris, 1931. E. Figuère, éditeur.

Des vers, et qui ont une belle tenue. L'auteur est vraiment poète, sait rendre une délicatesse, avec enthousiasme parfois, toujours en une langue variée, souple, même originale les impressions produites sur son âme d'artiste par une longue et intime connaissance des beaux sites d'Italie, la seconde partie du volume — et non pas la moins bonne — s'attachant à des sujets multiples.

Le *Mouvement Féministe* du 5 septembre a choisi, pour les citer, deux poèmes: *Chanson*,

Rente annuelle d'orphelin de père . . . Fr. 150
Rente annuelle d'orphelin de père et de mère 300

La vie internationale

Le Renvoi du Congrès Suffragiste international d'Athènes

Le Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes a le profond regret de devoir annoncer qu'il s'est trouvé devant la nécessité de renoncer à convoquer le XII^e Congrès de l'Alliance, le printemps prochain, à Athènes. La crise économique mondiale était déjà si aiguë en septembre, lorsque le Comité s'est réuni à Genève, que les membres présents se sont rendu compte que l'état impossible d'ignorer, soit la difficulté de réunir les fonds nécessaires à ce Congrès, soit celle qu'éprouveraient certainement un grand nombre de Sociétés affiliées à envoyer des délégations bien composées à Athènes. Il fut par conséquent décidé de demander un vote par correspondance aux Sociétés de l'Alliance, considérant que le renvoi d'un Congrès de l'Alliance au-delà de la période statutaire de 3 ans constituait une modification à la Constitution, et que, par conséquent, une majorité des deux-tiers des voix était requise dans un sens ou dans l'autre. Cette majorité a été même largement dépassée en faveur du renvoi du Congrès, et c'est pourquoi cette décision est maintenant communiquée à tous ceux qui, d'une façon ou de l'autre, avaient été informés de la convocation de ce Congrès.

Il est bien évident que, puisque la cause de ce renvoi a été l'inquiétante situation économique actuelle, il est pour le moment impossible, devant l'incertitude de l'avenir à cet égard, d'envisager une autre date pour le Congrès de l'Alliance. D'autre part, le Comité Exécutif, sachant que ce changement de plan serait forcément un grand désappointement pour les suffragistes grecques, avait offert à la Société affiliée de ce pays d'organiser une courte Conférence féministe qui, avec l'aide d'orateurs connus, pourrait en quelque mesure remplacer le Congrès en soutenant le mouvement national. Mais après étude de cette question, le Comité grec a répondu qu'une réunion de ce genre n'éveillerait sans doute pas grand intérêt dans le public athénien, et qu'il préférerait attendre que le Congrès puisse avoir lieu avec un programme complet à une date plus éloignée.

Le renvoi du Congrès d'Athènes permettra au moins à toutes celles des Sociétés féministes travaillant en vue de la Conférence de Désarmement de consacrer leur énergie à cette importante tâche internationale. Nous ne voulons nullement dire par là que tout programme d'activité purement féministe, soit nationale, soit internationale, doive être suspendu durant cette période, bien au contraire: nous pensons seulement que, du résultat de cette Conférence peut découler une sensible amélioration de la situation internationale économique qui permette de reprendre sans trop tarder le projet de ce Congrès. Et nous espérons de tout cœur que, bien que le rythme triennal de notre travail ait été

Les mains, dans cette seconde moitié du livre. Nous aimons infiniment aussi *La Chambre aux bouquets, Enfance, Actions de grâces*. Toutes ces petites pièces de vers — il n'y en a pas moins de quarante — ont un charme pénétrant, mais nous ne voudrions pas donner à penser que les poèmes plus descriptifs du début sont moins réussis: ils sont autres, voilà tout. On peut même les préférer — question de goût individuel.

M. L. P.

PEDRO ROSELLO, directeur-adjoint du B. I. E.: *Le Bureau international d'éducation.*

Brochure contenant un rapport sur la création le but et l'activité d'un Centre international d'éducation, datant de 1925, et sis à Genève au no 44 de la rue des Maréchaux. Ce bureau a un Secrétariat, dirigé par M. Jean Piaget, qui a fait un travail intéressant, par exemple, des enquêtes sur les occupations des enfants libérés des écoles, ayant 14 ans, sur la collaboration de l'école et de la famille, sur la littérature enfantine, sur le self-government, etc. Un cours spécial a été organisé pour le personnel enseignant sur le sujet: « Comment faire connaître la S. d. N. et développer l'esprit de collaboration internationale? » Une Exposition permanente sur l'enseignement de la paix a été fondée et une intéressante collection réunie (provenant de 36 pays) de livres pour les enfants propres à intéresser les petits lecteurs à la vie de la jeunesse dans les autres contrées. Une bonne douzaine de livres ont été déjà publiés par le Bureau. Convaincus qu'ils sont « que le développement de l'instruction et de l'éducation est un facteur essentiel pour la paix et pour le progrès moral et matériel de l'humanité », les gouvernements et les personnalités responsables du Bureau d'éducation font là de la bonne et utile besogne.

J. V.

Une des scènes frappantes du
Banc des Mineurs



Cliché Mouvement Féministe

interrompu, tous les membres de l'Alliance se sentiront engagés d'honneur à ce qu'il n'en résulte aucun recul dans notre action féministe de solidarité internationale.

I. W. S. A.

La propagande suffragiste par le cinéma

Après Zurich et Bâle, Genève vient de faire à son tour l'expérience du film suffragiste, *Le Banc des Mineurs*, et cette expérience a complètement réussi, nous pensons utile à celles des Sociétés féministes ou féminines qui vont présenter ce film dans d'autres cantons de donner ici quelques détails sur ce réel succès rompté et la façon dont il a été préparé.

Il a été très soigneusement préparé, insistons tout de suite sur ce point, soit par le Comité suffragiste genevois, soit par M. Jean Brocher, l'heureux auteur de ce film de propagande, et son infatigable opérateur à travers le canton. Car, si cela aurait été beaucoup plus commode, ainsi que quelques-uns l'ont suggéré, de remettre tout simplement *Le Banc des Mineurs* à une entreprise quelconque de cinéma, le résultat aurait été certes fort différent et beaucoup plus onéreux, notre film n'ayant pas été conçu pour des entreprises commerciales. Nous nous sommes donc fait nous-mêmes son impresario, choisissons notre moment et dosant nos effets. A part une séance surtout destinée à remplir notre caisse, grâce à l'appui des membres de notre Association et de leurs amis, les représentations dans la ville même ont été remises à une autre fois, et c'est dans une dizaine de communes de la campagne genevoise où sont terminés les travaux agricoles, en ces soirées déjà longues d'arrière-automne, mais point encore encombrées, comme plus tard, par des réunions locales. La publicité a été largement faite, d'abord au moyen d'un prospectus illustré, aussi habilement présenté que possible, et distribué par la poste dans tous les ménages; au moyen de quelques affiches ensuite, placées par des mains amies dans les endroits les plus en vue dans chaque commune; et enfin par des communiqués de presse. Un excellent gramophone, prêté par une maison de Genève (la maison Ch. Berger, 7, rue du Rhône), nous a apporté une contribution de musique de scène à notre avis absolument indispensable; d'obligantes conférences ont escorté le film dans toutes ses représentations, lisant ou disant, chacune suivant son tempérament, des extraits ou le texte complet du commentaire préparé par M. Brocher, et enfin une distribution de littérature suffragiste, feuilles volantes, cartes postales en stock, bulletins d'adhésion, numéros du *Mouvement*... a permis de laisser aux mains de tous les assistants un souvenir durable de chaque soirée.

Et le succès, qui n'est point si capricieux qu'en veut bien le dire, lorsqu'on lui prépare les avenues sur lesquelles s'engager, le succès a répondu à notre effort. Partout, à Chêne-Bourg, à Versoix, à Sâconex, à Vandoeuvres, à Satigny, à Châtelaine, à Jussy, à Berne... nous avons eu des salles pleines, parfois bondées, où souvent les derniers venus devaient rester debout, malgré les chaises supplémentaires apportées en hâte de l'école voisine. Partout, des auditeurs attentifs, intéressés, largement mêlés d'électeurs et de futures électrices. Des hommes, faisant faire d'un geste impatient les inévitables marmots qui pèpiaient au premier rang et se délectaient sans comprendre plus des tours d'adresse des ours du prologue, ou menaçant de mettre à la porte les gamins fiers de leurs moustaches naissantes, qui essayaient de ricaner pour montrer leur supériorité masculine; des femmes venant nous confier à la sortie que l'histoire de Mme Herzog, la femme de ménage de Sœur Claire, c'était la leur, et qu'elles avaient, elles aussi, des expériences derrière elles qui avaient fait d'elles des suffragistes sans le savoir; des sourires approbateurs lors de la scène du Conseil communal; des applaudissements nourris au commentaire, des ap-

préciations très élogieuses, des félicitations motivées de ceux et de celles qui, ayant l'habileté de réunions de cet ordre, femmes de pasteurs, instituteurs, institutrices, étaient le mieux à même de juger de la portée de notre film: vrai, nous pouvons être satisfaits, très satisfaits.

Une seule commune, il faut le dire, a fait exception dans cette série ininterrompue, et sans doute ne nous tromperons-nous pas de beaucoup si nous disons qu'il y eut là une petite manœuvre antisuffragiste, préparée dans un café (cela nous fut révélé naïvement), d'abord pour nous faire renoncer à notre projet en brandissant le spectre lointain de l'épidémie de poliomérite, et ensuite, lorsque nous avons voulu persister, en répandant le mot d'ordre de rester chez soi... Bah! ce sont là des accidents qui ne surprennent point des propagandistes rompus à leur tâche, et leur font ouvrir l'œil pour une autre fois.

Le seul point sur lequel il nous soit impossible aujourd'hui d'apporter des précisions, c'est le côté financier de cette petite campagne, les comptes n'étant pas encore définitivement bouclés au moment où nous écrivons ces lignes. Nous sommes en tout cas certains de ne pas avoir fait de bénéfice; non, car les dépenses, location du film, frais d'appareil et d'opérateur, publicité, location de salles dans quelques cas, sont trop élevées pour pouvoir être couvertes par le prix très modique (0,60 cent) que nous avons été obligés de mettre aux entrées pour ne pas écarter le public. Mais nous pouvons espérer que notre déficit sera de ceux qu'une caisse bien équilibrée peut supporter comme frais de propagande. Car cette propagande est incomparable, assurément; elle concrétise, elle visualise notre revendication, elle atteint les plus récalcitrants, elle intéresse les plus endormis, elle frappe les plus tièdes. Et à ce titre, et en attendant que les circonstances nous engagent dans une nouvelle campagne cinématographique (n'oublions pas que Genève a en perspective, lorsque ses législateurs se décideront à se souvenir de certain projet déposé au Grand Conseil, une action suffragiste intense), nous recommandons chaudement *Le Banc des Mineurs* à tous les groupements qui voudront mettre à son service un peu d'effort et de savoir-faire. Il en vaut la peine.

E. GD.

P.-S. — Pouvez-vous nous prier celles des Sociétés qui vont, au cours de cet hiver, présenter *Le Banc des Mineurs* dans des localités de langue française de songer à cette occasion à la propagande que représente pour notre journal une distribution des numéros à ces publics qui ne comprennent pas comme nos séances habituelles uniquement des convertis et des abonnés? Nous enverrons bien volontiers des numéros à distribuer gratuitement, à la seule condition que l'on veuille bien nous les demander à l'avance.

Correspondance

A propos des élections fédérales

Lausanne, le 7 novembre.

Chère Rédactrice,

Permettez-moi de vous signaler, par souci d'exacuitude, trois petites erreurs qui se sont glissées dans votre dernier article sur les élections fédérales (numéro précédent du *Mouvement*):

Vous avez parlé une fois de l'assurance-vieillesse et invalidité, au lieu de survivants. (*Lapsus calamis*, ou de correction d'épreuve: *Réd.*)

En second lieu, les nouveaux conseillers nationaux ont été élus pour une période de 4 ans, et non plus de 3, depuis la révision constitutionnelle. (Derechef *lapsus: Réd.*)

Et troisièmement, M. Rais (La Chaux-de-Fonds) que vous traitez d'inconnu en matière d'opinions suffragistes, est pourtant celui qui, lors de la remise de notre pétition fédérale à la Chambre, a vivement combattu le suffrage comme membre de la Commission des pétitions du Conseil National, et a été contre-rapporteur. (Reconnaissons ici que soit notre informatrice neuchâteloise, soit nous-mêmes, avons perdu de vue ce point, qui

Conférence Internationale pour le Désarmement

PARIS
26-27 NOVEMBRE 1931

sous la présidence
de Lord Robert CECIL

PROGRAMME PROVISOIRE

JEUDI 26 NOVEMBRE.

9 h. 45. POURQUOI DÉSARMER ?

(Importance vitale de la réduction des armements pour l'organisation de la paix et le rétablissement de la confiance, dangers matériels et moraux d'une reprise de la course aux armements; éducation de la jeunesse dans l'esprit de paix; les traités de Washington et de Londres, les accords de Locarno, le pacte Briand-Kellog, etc.)

ORATEURS : MM. Noel-Baker (*Grande-Bretagne*), Politis (*Grèce*), Sokal (*Pologne*), Mme Lüders (*Allemagne*).

16 h. COMMENT DÉSARMER ?

(Historique des travaux préparatoires : sécurité, arbitrage et désarmement; organisation juridique internationale; les conditions dans lesquelles s'ouvrira la Conférence de 1932, etc.)

ORATEURS : MM. Paul-Boncour (*France*), Titulesco (*Roumanie*), René Cassin (*France*), Breitscheid (*Allemagne*), Rolin (*Belgique*).

VENDREDI 27 NOVEMBRE.

9 h. 45. QUAND DÉSARMER ?

(Réduction progressive des armements; internationalisation de certaines armes; relations entre les régimes économiques et les possibilités de désarmement).

ORATEURS : MM. von Rheinbaden (*Allemagne*), Osuky (*Tchécoslovaquie*), Pierre Cot (*France*), Borielle (*Italie*).

(Chacune de ces trois séances d'études sera suivie d'une discussion générale).

20 h. 30 (Au TROCADERO) SÉANCE PUBLIQUE

ORATEURS : MM. Ed. Herriot (*France*), de Jouvenel (*France*), Jouhaux (*France*), Lord Cecil (*Grande-Bretagne*), Mgr. Kaas (*Allemagne*), Scialoja (*Italie*), Hambro (*Norvège*), Loumatcharsky (*U. R. S. S.*) et un orateur des Etats-Unis.

AVIS IMPORTANT : Les Sociétés féminines nationales ayant été spécialement engagées à se faire représenter à cette Conférence par une ou plusieurs déléguées, toutes celles de nos lectrices qui pourraient se rendre à Paris à cette date sont instamment priées de se mettre en relations directement avec Mme A. de MONTET, présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Corseaux près Vevey, et A. LEUCH, présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, 52, avenue de Béthune, Lausanne. Comme il est possible que l'Exposition coloniale reste ouverte jusqu'en décembre, de grandes facilités de voyage subsisteraient de ce fait.

aurait modifié certainement notre article, et qui est très fâcheux pour l'attitude de la Chambre. Une hirondelle ne fait pas le printemps, c'est certain, et un antisuffragiste ne crée pas seul une opinion, mais quand cette hirondelle se rencontre avec beaucoup d'autres... c'est un vol bien noir qui tourbillonne autour des revendications: Red.)

Recevez, etc.

L.

* * *

Le 31 octobre 1931.

Mademoiselle la Rédactrice,

C'est avec intérêt que j'ai suivi dans votre journal la petite consultation publique parmi vos abonnés, à laquelle vous vous êtes livrée à l'occasion des récentes élections fédérales. Veuillez-moi me permettre de vous faire part, à cette occasion, des quelques réflexions qu'a suscitées chez moi cette consultation?

Ayant été moi-même désignée par le choix de mes concitoyennes pour siéger au Conseil National, j'aurais bien mauvaise grâce à dire que j'ai été un peu déçue et déenchantée par la plupart de ces choix. Et tel est pourtant le cas, car à côté de noms de femmes en lesquelles j'ai pleine confiance pour représenter à Berne nos intérêts féminins, je ne puis m'empêcher de trouver que, dans les listes de « Viennent ensuite » notamment, il a trop souvent été donné la preuve d'un esprit de camaraderie ou de clocher, sans tenir réellement compte des capacités des candidates. C'est que, par « capacité », j'entends non seulement les connaissances, la culture, mais aussi l'aptitude à défendre un point de vue, à faire triompher une idée, le courage civique en un mot. Un côté de la question n'a pas même été envisagé par certaines personnes: c'est que, pour aller à Berne, il faut au moins être bilingue! Faut-il en déduire que, décidément, il nous manque encore toute une éducation politique? Ne pourraient-on amener les femmes à comprendre qu'une élection au Conseil National, pas plus d'ailleurs qu'une élection cantonale ou communale,

nale, ne représente l'occasion de « récompenser » des efforts?, mais réclame des forces acquises, des ressources d'énergie morale et physique?

Excusez-moi, je vous prie, auprès de vos lectrices, comme auprès des candidates suggérées, si j'ai pu froisser quelqu'un, ce dont je serais désolée, mais il m'a paru nécessaire d'attirer l'attention des électrices futures sur l'importance d'une consultation de ce genre et sur la nature des qualités requises pour remplir des fonctions de cette sorte. Nous avons des responsabilités: que notre jugement prouve que nous savons nous en rendre compte.

Veuillez, etc.

Une future conseillère nationale.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

NEUCHATEL: L'U.F.S. avait été convoquée, le 28 octobre au soir, pour assister à une conférence contradictoire, traitant de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants. M. O.-F. Schmidt, actuaria, parla en faveur de la loi, et montra, soit dans son exposé très clair et documenté, soit dans ses réponses à son contradicteur, M. Reutter, conseiller communal, toutes les raisons qu'avait le peuple suisse de voter ou le 6 décembre. Cette conférence, éminemment instructive et intéressante, fut suivie d'une discussion à laquelle prirent part notamment Mme C. Clerc et M. E.-P. Gruber, conseiller national.

La nombreuse assemblée, invitée à prendre position, se prononça à une grande majorité pour la loi, et nomma, séance tenante, Mme Waldvogel pour la représenter dans le Comité neutre de propagande. Elle ne faisait ainsi que répondre à l'invitation qui lui avait été adressée par

les initiateurs du dit comité, MM. E. Béguin, député au Conseil des Etats; Edgard Renaud, président du Conseil d'Etat; E. Losey, secrétaire romand de la Société suisse des commerçants; et O.-F. Schmidt, actuaria.

J. R.

GENÈVE : C'est devant une belle salle, très attentive et intéressée, qu'a eu lieu, le 2 novembre, le premier meeting suffragiste de la saison, consacré, puisque cette question sera soumise le mois prochain à tous les électeurs, à la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants. M. H. Schoenau, député, le nouveau maire de Genève, avait bien voulu mettre ses compétences unanimement reconnues de spécialiste de premier ordre des questions de mutualité, au service de nos suffragistes genevoises, et son exposé, extrêmement clair et documenté, portait la marque très personnelle d'un conférencier qui connaît à fond et depuis des années les questions d'assurance dans leurs détails techniques, et dont la conviction est par conséquent basée sur une expérience pratique de ces problèmes. Plusieurs des données statistiques citées par lui sont certainement impressionnantes, et dans un autre ordre d'idées, le rappel que fit M. Schenau que la campagne en faveur de la révision du régime des alcools avait été faite dans bien des régions sous le signe de la promesse d'une assurance-vieillesse, n'a pas manqué de frapper son auditoire.

M. P. Béguin, Dr. en droit, et rédacteur du *Bulletin Commercial et Industriel suisse*, attaqua ensuite la loi avec beaucoup de verve, et eut le mérite, quoiqu'on puisse penser de la valeur des critiques formulées contre elle, de rendre ces critiques beaucoup plus claires pour nombre de ses auditeurs que les arguments — clichés répétés par certains journaux à leurs lecteurs.

Le prochain No du *Mouvement*, qui paraîtra juste avant la votation, devait contenir deux articles contradictoires sur cette loi aussi chaudement débattue qu'attaquée, nous n'entrerons pas ici dans le fond de la question, nous bornant à dire tout l'intérêt de cette réunion contradictoire, à laquelle plusieurs auditeurs et auditrices participèrent également en posant des questions. Le but de cette séance étant un but d'orientation, aucune résolution ne fut votée dans un sens ou dans l'autre, et quelle que pût être l'opinion générale, mais nous estimons qu'il se fait là une excellente éducation civique des femmes... et des hommes!

E. Go.

LAUSANNE: La séance contradictoire sur l'assurance-vieillesse et survivants, organisée le 6 novembre, au Lycée par le groupe lausannois du Suffrage féminin, avait attiré un très nombreux public, en majorité féminin. Mme A. Quinteche, avocate, présida. Mme H.-H. Pache rappela tout d'abord les actualités suffragistes (élection de 14 députées anglaises, de 3 députées aux Cortes, 16 femmes représentant leurs pays à l'Assemblée de la Société des Nations, l'indouïe siégeant à la Conférence de la Table Ronde, etc.). Puis M. Pierre Rochat, avocat, directeur de *La Revue à Lausanne*, membre du Comité suisse pour l'assurance-vieillesse, présenta la loi du 17 juillet 1931, en commentant les dispositions, surtout celles concernant les femmes et les enfants. Il réfuta quelques-uns des reproches adressés à la loi, relevant notamment sa tendance décentralisatrice et contestant qu'elle soit socialisante. Il termina en faisant appel au sentiment qui doit faire triompher l'assurance-vieillesse.

A. M. André Cordey, avocat, président du Comité référendaire vaudois, revint sur la tâche d'exposer les critiques faites à la loi Schutthaus; elle menacé dans leur existence les assurances privées; rien ne prouve que celles-ci, dans certaines conditions, n'auront pas assumé la charge d'application de la loi. Celle-ci, quoi qu'on dise, augmentera le nombre des fonctionnaires à la commune, au canton et à Berne. Il aurait fallu instituer des primes graduées, avec rentes graduées, suivant les régions du pays. M. Cordey a souligné l'anomalie qui assure 60.000 fonctionnaires fédéraux jouissant de bourses retraites, et a fait remarquer que la loi consacre bel et bien cette assistance dont on ne voudrait pas. Personne ne conteste la nécessité de venir en aide à la vieillesse malheureuse; l'initiative lancée par les référendaires en fait foi. Oubliant à qui il s'adressait, sous les auspices de qui il parlait, M. Cordey termina par un chaleureux appel à voter non le 6 décembre prochain. Les rires qui fusèrent lui rappela qu'il avait devant lui des auditrices, qui ne demanderaient pas mieux que de pouvoir exprimer leur opinion le 6 décembre, comme en maintes autres occasions.

Il y eut naturellement réplique et duplique des deux avocats; quelques auditrices posèrent des questions et Mme S. Bonard exprima les craintes que lui inspire ce bloc enfâne. Ce fut une excellente soirée, animée du meilleur esprit, où l'on sentit combien la question non seulement intéresse les hommes et les femmes, mais aussi les passionnés.

S. B.

À travers les Sociétés féminines

Journée de la Femme pour la Paix.

On sait qu'un Comité, composé des représentants des principales Associations travaillant pour la paix qui ont leur siège à Genève, organise chaque année, autour du 11 novembre, une « Semaine de la Paix », dont le point culminant est le silence de deux minutes au matin du 11 novembre, et dont chaque journée est consacrée à la célébration de la paix en relation avec un

groupement spécial d'activité: la *Science et la Paix*, *l'Eglise et la Paix*, *l'Art et la Paix*, etc. *La Femme et la Paix* figure naturellement dans cette série, et l'organisation de cette journée spéciale est renommée alternativement à l'une ou l'autre des Sociétés féminines genevoises. Cette année, c'est le Lycée, qui en avait pris en main la direction, et qui avait organisé une grande manifestation au Victoria-Hall, le 5 novembre dernier. On y entendit d'abord Mme Golay-Chovel, présidente de la Commission de la Paix du Lycée, qui évoqua la figure de deux grandes pacifistes féminines, la baronne de Suttner et Séverine, et s'étonna de l' inertie de tant de femmes devant les ravages de la guerre, fit des vœux pour le succès de la Conférence du Désarmement, et M. L. de Foyer, député de Paris, apporta des vues intéressantes sur le rôle de Genève dans l'œuvre de la S. d. N. et prononça de vibrantes paroles en faveur du désarmement. Enfin, Mme S. Brizy (Belge), placant au dernier moment un autre orateur masculin empêché, vint donner à cette manifestation la caractére féminin qui lui manquait dans le programme initial, en parlant de façon émouvante du cauchemar de la guerre passée, et préconisa l'idée des Etats-Unis d'Europe. Une très belle partie musicale due à la collaboration de Mme Bard, pianiste, Waldvogel, canatrice, Bratschi organiste, et de la Société de Chant sacré, contribua au succès de cette manifestation.

Carnet de la Quinzaine

Mardi 17 novembre:

NYON: Salle du Phare, 20 h. 30, sous les auspices du Groupe suffragiste: *Le Banc des Mineurs*, film suffragiste en 1 prologue et 4 tableaux, par M. Jean Brocher (Genève), en collaboration avec l'Association suisse pour le Suffrage.

Jeudi 19 novembre:

MORGES: Salle du Casino, à 20 h. 15, sous les auspices du Groupe suffragiste: *Le Banc des Mineurs* (voir ci-dessus).

Vendredi 20 novembre:

GENÈVE: Radio-Suisse-Romande, studio de Genève, 17 h. 15 à 17 h. 30: *Chronique féministe*, causerie par T. S. F., par Mme Goudet.

Samedi 21 novembre:

LA CHAUX-DE-FONDS: Assemblée annuelle des déléguées des 6 sections de l'Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage féminin. Beau-Si, 14 h. 15; Appel des déléguées, affaires administratives et rapports divers; élection de la présidente; propositions des Sections du Locle et de Colombier; 16 h.: Thé; 17 h.: *Du rôle de la femme dans l'Eglise*, causerie par M. le pasteur Burger (Les Eplatures); Discussion.

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h.: Assemblée générale d'automne; Rapports divers. *Le Congrès du Ruban blanc au Canada*, causerie par Mme Jomini, présidente de l'Union des Femmes de Nyon.

Id. Assemblée annuelle des déléguées de l'Association suisse des Femmes universitaires, 18 h.: Taverne de Plainpalais, 6, rue de Saussure: *La protection du travail des femmes*, conférence-prédictio du Congrès de l'Association internationale des Femmes médecins à Vienne; 19 h.: Souper par groupe professionnels; 20 h. 30, Salle de l'Athénée: *Puberté, Ménopause, Rajeunissement, et le problème des sécrétions internes*, conférence publique par Mme K. Ponse, Dr. es-sciences, pivot-doncien, directeur adjoint de la station de zoologie expérimentale de l'Université de Genève. Réception offerte aux déléguées par la Section genevoise.

Dimanche 22 novembre:

GENÈVE: Assemblée annuelle des déléguées de l'Association suisse des Femmes universitaires 9 h. Promenade du Pin, 5: Assemblée générale; 13 h.: Club International: Déjeuner en commun; 15 h. Suite de l'ordre du jour de l'Assemblée; 17 h. Buffet de la gare, 2^{me} étage, thé.

Mardi 24 novembre:

MOUDON: Salle du cinéma, 20 h., sous les auspices du Groupe suffragiste: *Le Banc des Mineurs*, film suffragiste (voir ci-dessus). Price, 25 cent.

Mercredi 25 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: *L'émancipation économique de la travailleuse*. Conférence contradictoire par Miss E. Rodgers, secrétaire de l'Open Door International et Mme Marguerite Thibert, membre de la Section du B. I. T.

Jeudi 26 novembre:

LAUSANNE: sous les auspices du Groupe suffragiste, Maison du peuple, 20 h. 30: *Le Banc des Mineurs*, film suffragiste (voir ci-dessus).

A la suite de la démission pour cause de santé de la titulaire, le poste

d'Agent

du Groupe romand de la Ligue suisse des Femmes abstinents est à repourvoir. S'inscrire avant le 1^{er} décembre auprès de Mme W. GRISEL, présidente. Cure de Fleurier (Neuchâtel).

Personnes de langue française, allemande et italienne trouveront bonnes leçons d'anglais auprès de dame expérimentée et diplômée.

S'adresser chez Mme L. R. NUSSBAUM 65, Rue de Lyon, Genève.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE